

D'abord, ledit budget était-il nécessaire? C'est une question que tout le monde se pose, et non seulement ceux qui sont ici à gauche. De fait, je suis convaincu que, si nous pouvions lire la pensée, voir le for intérieur de tous ceux qui siègent en cette Chambre, nous constaterions que plusieurs députés conservateurs se demandent également s'il était vraiment nécessaire; ils se demandent en quoi il faut remédier à la présente situation. Et je réponds qu'il n'était pas nécessaire du tout. Il n'a servi qu'à prouver que le parti au pouvoir, que le gouvernement, que le premier ministre (M. Diefenbaker), que le ministre des Finances (M. Fleming) ont tous manqué de prévoyance depuis les trois années qu'ils dirigent les affaires du pays.

La seule chose que ce budget a offert au public canadien, c'est la preuve qu'en présentant son budget, le 31 mars dernier, alors qu'il annonçait un surplus de 12 millions, le ministre des Finances n'avait pas prévu les difficultés qui pourraient surgir et qu'il ne serait pas du tout question d'afficher un surplus de 12 millions, mais qu'il était quand même fier de l'annoncer.

J'ai déclaré, lorsque j'ai participé au débat, que malgré la déclaration du ministre, s'il voulait renflouer la Caisse de l'assurance-chômage, il créerait un déficit d'au moins 300 millions. Mais à l'époque il a répudié mes paroles. Le 31 mars dernier, le ministre annonçait qu'il y avait un regain extraordinaire dans les forces économiques du monde occidental, regain auquel le Canada participe abondamment.

C'est vrai, il y a eu un regain dans le monde occidental, dans le monde européen. Un mouvement s'est produit là-bas. Qu'a fait notre pays?

Nous avons vu des pays d'Europe former le marché commun afin de renforcer leur position et de développer leur marché, de façon à écouler ainsi leurs excédents de marchandises et d'enrayer une crise qui pouvait commencer.

Ici, nous avons regardé, muets, la transformation.

Le ministre et ses collègues n'ont pas cru bon d'examiner la situation et de voir si, de ce côté-ci de l'Atlantique, l'organisation de nos marchés n'aurait pas contribué à nous débarrasser de nos excédents. Rien ne s'est fait. Ils sont demeurés muets devant la réalité.

Les pays d'Europe sont prospères; le Canada ne l'est pas! Je suis allé au Japon. Une prospérité extraordinaire y règne. Rien de cela pourtant au Canada. Mais pourquoi? C'est simplement parce que l'administration est mauvaise.

M. Valade: Combien les Japonais paient-ils leurs ouvriers?

M. Caron: Monsieur le président, il y a quelque temps, l'Angleterre a proposé ou suggéré, une première fois à Sainte-Adèle, lors d'une réunion, et une seconde fois à un endroit dont j'oublie le nom en ce moment, que nous ayons une zone de libre-échange.

Lorsque le ministre anglais a parlé d'une zone de libre-échange, le Canada s'est-il arrêté à considérer l'établissement d'une pareille zone, propre à aider notre commerce extérieur? Pas du tout. Le Canada n'a rien fait, il n'a pas bougé. Il n'a même pas formé une commission royale,—ce qui est pourtant habituel,—pour étudier la situation.

Monsieur le président, le budget qu'on nous a présenté témoigne d'une imprévoyance inouïe. Si nous relevons les déclarations du ministre, nous y trouvons une preuve de cette imprévoyance.

A propos du budget du 31 mars, voici ce que déclarait le ministre, le 11 janvier, au *Canadian Club* de Toronto:

L'économie canadienne traverse une période d'expansion prononcée. Nous en sommes heureux. Mais nous ne voulons pas que cette expansion dégénère en une vague de prospérité éphémère, susceptible de provoquer un mouvement inflationniste.

Imaginez, monsieur le président, le ministre déclare, en janvier 1960, ne pas vouloir d'un mouvement qui pourrait dégénérer en une prospérité qu'il aurait peine à arrêter.

Ce que nous désirons par-dessus tout, c'est une expansion ordonnée, sans inflation. Voilà, l'objectif de notre politique au cours de l'année d'expansion 1960!

Ce sont là les déclarations que faisait le ministre des Finances, le 11 janvier 1960. Il avait peur que la prospérité se sauve, qu'elle grandisse au point qu'il ne puisse pas la suivre.

Est-ce là sa seule déclaration? Non, monsieur le président. Lisons le message du Jour de l'An de l'honorable ministre du Travail (M. Starr), le 30 décembre 1959:

Les perspectives pour l'année future nous incitent à la confiance.

Déjà à la fin de l'année 1959 ou au début de l'année de 1960, il voyait tout en rose; tout était beau pour lui. Le ministre du Travail avait confiance en l'avenir. C'était là une erreur que d'entretenir cette confiance et de ne pas s'employer à enrayer la vague de chômage que nous subissons en ce moment.

Plus loin, nous voyons que le ministre du Commerce, le 28 décembre 1960,—il ne s'agit pas du ministre actuel, mais de son prédécesseur,—déclarait:

Dans le passé, le rythme de l'accélération s'est de nouveau ranimé et les facteurs économiques principaux à l'heure actuelle annoncent une expansion nouvelle. Le climat économique international semble présentement très favorable.

Le ministre du Commerce, à la fin de l'année 1959, préconisait pour l'année 1960 une